



JCTS IMMO

SARL au capital de 8000 €

RCS Cretéil 798 361 036

Caisse de Garantie QBE-110 esplanade du général de Gaulle 92231 LA DEFENSE Cedex-250 000 €

Compte séquestre N° 09790068593

Banque HSBC : -Montparnasse Paris-

Carte Professionnelle : CPI 9401 20 16 000 004 201

2 avenue Cousin de Méricourt 94230 CACHAN – 01 41 24 21 21 – cachan@laforet.com

HONORAIRES

TRANSATIONS SUR IMMEUBLES – Barème à compter du 1^{er} avril 2017

- Pour tout prix de vente inférieur à 90 000 € Forfait 8 000 € maximum
- Pour tout prix de vente supérieur à 90 000 € : maximum 10 % TTC

TRANSACTIONS SUR FONDS DE COMMERCE, CESSION DE BAIL Barème à compter du 1^{er} avril 2017

- 10 % HT + TVA 20 % (sur le prix de vente, réglé par le preneur).
- Forfait minimum : 6 000 € HT + TVA 20 %

LOCATIONS – Barème à compter du 1^{er} avril 2017

A usage d'habitation :

- Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- Etat des lieux d'entrée : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur

Locaux commerciaux et professionnels :

- 10 % + TVA 20 % du montant du loyer triennal (réglé par le preneur)

GESTION LOCATIVE – Barème à compter du 1^{er} avril 2017

- 5,83 % HT du loyer annuel, soit 7 % TTC à la charge du bailleur

REDACTION D'ACTES – Barème à compter du 1^{er} avril 2017

- Rédaction bail commercial : 800 € TTC à la charge du locataire